

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU **PAYS BEAUME-DROBIE**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

N°C-202603-039

Du 2 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le deux du mois de mars, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Grand Font de Joyeuse, sous la présidence de Monsieur GONTIER Philippe, Président.

Etaient présents : WALDSCHMIDT Pascal, THIBON Jean François, DUCROS Loïc, GONTIER Philippe, PANTOUSTIER Brigitte, DEYDIER-BASTIDE Jean Marc, PLANET Olivier, ROUSTANG Yves, LAPORTE Jean-Pierre, CARRIER Martine, POUGET TIRION Dominique, DJIANN Nicole, MOZZATTI Albert, GALLET Françoise, GOUBE Julien, COULANGE François, DUCLOUX Sébastien, REBOUL Elsa, PIC Gabriel, SALEL Matthieu, CHABANE Francis, CHOTIN Marie Hélène, L'HERMINIER Raoul, TALAGRAND Michel, PARMENTIER Luc, BELVA Nathalie, MAZILLE Didier, MANFREDI VIELFAURE Pascale, FAURE Alexandre.

Pouvoir : WALDSCHMIDT Pascal (pouvoir de LASTELLA Carole), PANTOUSTIER Brigitte (pouvoir de CHASTAGNIER Geneviève), PLANET Olivier (pouvoir de LACOUR Gladie), DEYDIER BASTIDE Jean Marc (pouvoir de AUZAS Vincent), LAPORTE Jean-Pierre (pouvoir de BERRES Thierry), POUGET TIRION Dominique (MARCHAL Yannick), SALEL Matthieu (pouvoir de AUDIBERT François), CHABANE Francis (pouvoir de PIERRARD TEYSSIER Nadine), BELVA Nathalie (pouvoir de PRANDI Patrice).

Nombre de conseillers en exercice : 41

Nombre de conseillers présents : 29

Pouvoir : 9

Date de la convocation 24 février 2026

A été élu secrétaire : DEYDIER BASTIDE Jean-Marc

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

## **OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS SUITE AVANCEMENT DE GRADE ET SUPPRESSION DE POSTE**

Conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc à l'assemblée délibérante, compte tenu des nécessités du service, de modifier le tableau des emplois, afin de permettre la nomination des agents inscrits au tableau d'avancement de grade établi pour l'année 2026.

Le Président informe les membres de l'Assemblée des avancements de grades des agents. A cet effet, il indique qu'il est nécessaire de mettre à jour le tableau des effectifs en créant 1 poste d'Auxiliaire puéricultrice de classe supérieur à temps complet et 2 postes d'Adjoint d'animation territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet et, en parallèle, supprimer 1 poste d'Auxiliaire puéricultrice de classe normale et deux postes d'Adjoint d'animation à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2026. Il indique que le CST a été saisi pour avis le 26 février 2026 et que ce dernier a rendu un avis favorable à l'unanimité.

De plus, il est proposé de supprimer 5 postes devenus obsolètes suite à départ en retraite ou nomination sur le grade supérieur et de modifier 1 poste :

à compter du 15 mars 2026 :

- Suppression d'un poste d'Attaché principal à temps complet
- Suppression d'un poste d'Adjoint animation à temps non complet (30h)
- Suppression d'un poste d'Adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet
- Modification d'un poste : adjoint technique transformé en adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe

à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2026 :

- Suppression d'un poste adjoint administratif à temps complet

à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2026 :

- Suppression d'un poste adjoint d'animation territorial à temps complet

Le CST a également été saisi pour avis le 26 février 2026 a rendu un avis favorable à l'unanimité.

Le tableau du personnel est donc modifié tel que présenté en annexe afin d'intégrer ces mouvements.

Le Conseil Communautaire,  
Où l'exposé de son Président,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, décide de :

**Acter** le tableau des effectifs tel que présenté,

**Acter** à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2026 la création du poste d'Auxiliaire puéricultrice de classe supérieur à temps complet et la création des deux postes d'Adjoint d'animation territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet,

**Acter** à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2026 la suppression du poste d'Auxiliaire puéricultrice de classe normale et la suppression des deux postes d'Adjoint d'animation,

**Acter** à compter du 15 mars 2026 la suppression des postes d'Attaché principal à temps complet, d'Adjoint animation à temps non complet (30h), d'Adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet,

**Acter** à compter du 15 mars 2026 la modification du poste au service SPANC, adjoint technique transformé en adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe,

**Acter** à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2026 la suppression d'un poste adjoint administratif à temps complet,

**Acter** à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2026 la suppression d'un poste adjoint d'animation territorial à temps complet.

*Fait et délibéré à Joyeuse, les jour, mois et an que dessus.*

*Au registre suivent les signatures.*

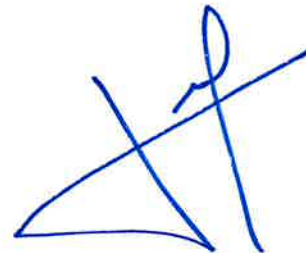
**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.**

**Philippe GONTIER**

**Président**

**Jean Marc DEYDIER BASTIDE**

**Secrétaire de séance**



**TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LA SARTHE** ID : 007-240700302-20260302-C\_202603\_039-DE

Modification à la délibération n° C-202603-039

Annexe à la délibération n° C-202603-039

postes non pourvus

Cadre	Grade de l'emploi ouvert	Service	Pourvu par un Titulaire (Temps de travail)	Pourvu par un Contractuel (Temps de travail)	Non pourvu (Temps de travail)
<b>Filière Administrative</b>					
A	Attaché principal	Administratif	35h		
A	<del>Attaché principal (Supprimer à compter du 15/03/2026)</del>	Administratif			NP 35h
A	Attaché principal	Marché et Moyen	35h		
A	Attaché principal	Administratif	35h		
A	Attaché	Métiers d'art	35h		
A	Attaché territorial "Fabmanager"	Métiers d'art		35h CDD	
A	Attaché territorial "Urbanisme et développement économique"	Economie		35h CDD	
C	Adjoint administratif principal de 1ère classe	Administratif	35h		
C	Adjoint administratif principal de 1ère classe	Administratif	35h		
C	Adjoint administratif principal de 1ère classe	Mise à disposition "SPL Cévennes d'Ardèche"	35h		
C	Adjoint administratif principal de 1ère classe				NP 35h
C	Adjoint administratif principal de 2ème classe	Administratif	35h au 01/08/2025		
C	Adjoint administratif principal de 2ème classe (à compter du 01/07/2026)				NP 35h
C	<del>Adjoint administratif territorial (à supprimer à compter du 01/07/2026)</del>	Comptabilité	35h		
C	Adjoint administratif territorial	Comptabilité			NP 35h
C	Adjoint administratif territorial de 1ère classe	Enfance Jeunesse		35h CDI	
C	Adjoint administratif territorial	Administratif		35h CDD	
C	Adjoint administratif territorial	Compta		35h CDD	
C	Adjoint administratif territorial	Enfance Jeunesse			NP 35h
TOTAL de A	6				
TOTAL de B	0				
TOTAL de C	8				
TOTAL	14				
NP	3				
<b>Filière Culturelle</b>					
B	Assistent de conservation du Patrimoine et des bibliothèques principal de 1er classe	Culture	35h		
B	Assistent de conservation du patrimoine et des bibliothèques	Mise à disposition "SPL Cévennes d'Ardèche"	35h		
C	Adjoint territorial du patrimoine principal de 1ère classe	Culture			NP 35h
C	Adjoint territorial du patrimoine principal de 1ère classe		35h au 01/08/2025		
C	Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	Culture	35h		
C	Adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe	Culture	35h au 01/01/2025		
C	Adjoint territorial du patrimoine (stagiaire)	Culture	35h au 01/10/25		
C	Adjoint territorial du patrimoine	Culture			NP 35h
TOTAL de A	0				
TOTAL de B	2				
TOTAL de C	4				
TOTAL	6				
NP	2				
<b>Filière Sociale</b>					
C	Agent social principal de 2ème classe	Crèche	35h		
TOTAL de A	0				
TOTAL de B	0				
TOTAL de C	1				
TOTAL	1				
NP	0				
<b>Filière Médico sociale</b>					
A	Infirmier cadre de santé de 2ème classe	Crèche		35h CDD	
A	Educatrice territoriale de jeunes enfants	Enfance Jeunesse		35h CDD	
B	Assistante socio-éducatif	Crèche		30 h CDI	
B	Auxiliaire de puériculture	Crèche		35h CDD	
B	Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	Crèche	35h		
B	Auxiliaire de puériculture de classe supérieure (à compter du 01/07/2026)	Crèche		35h CDI	
B	<del>Auxiliaire de puériculture (à supprimer à compter du 01/07/2026)</del>	Crèche		35 h CDI	
B	Auxiliaire de puériculture	Crèche		30 h CDI	
B	Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	Crèche			NP35h
TOTAL de A	2				
TOTAL de B	5				
TOTAL de C	0				
TOTAL	7				
NP	1				
<b>Filière Animation</b>					
B	Animateur territorial de 2ème classe	Enfance Jeunesse	35h		NP 35h
B	Animateur territorial de 1ère classe	Enfance Jeunesse		35 h CDD	
B	Animateur territorial	Centre de loisirs		35h CDD Annualisé	
C	Adjoint d'animation territorial	Centre de loisirs		30h CDD le 08/09/25	
C	Adjoint d'animation territorial PPAL 2eme classe (à compter du 01/07/2026)	Crèche		35h CDI	
C	<del>Adjoint d'animation territorial (à supprimer à compter du 01/07/2026)</del>	Crèche		35h CDI	
C	Adjoint d'animation territorial	Crèche			NP 30h
C	Adjoint d'animation territorial	Crèche	30h		
C	Adjoint d'animation territorial PPAL 2eme classe (à compter du 01/07/2026)	Crèche		35h CDI	
C	<del>Adjoint d'animation territorial (à supprimer à compter du 01/07/2026)</del>	Crèche		35h	
C	Adjoint d'animation territorial	Crèche		35h CDD	
C	Adjoint d'animation territorial	Crèche	35h		
C	<del>Adjoint d'animation territorial (à supprimer à partir du 01/11/2026)</del>	Sport	35h		
C	Adjoint d'animation territorial	Centre de loisirs		28h CDD	
C	Adjoint d'animation territorial	Crèche		30h CDD (21h)	
C	Adjoint d'animation territorial	Crèche		35h CDD	
C	Adjoint d'animation territorial	Crèche		35h CDD	
C	Adjoint d'animation territorial	Centre loisirs			NP 26h
C	<del>Adjoint d'animation territorial (à supprimer à compter du 15/03/2026)</del>				NP 30h
C	Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe (à compter du 01/11/2026)	sport	35h		
C	Adjoint d'animation territorial	Centre loisirs		28h CDD	
TOTAL de A	0				

Envoyé en préfecture le 09/03/2026

Reçu en préfecture le 09/03/2026

Publié le 09/03/2026



ID : 007-240700302-20260302-C\_202603\_039-DE

TOTAL de B	2				
TOTAL de C	12				
TOTAL	14				
NP	3				
<b>Filière Technique</b>					
A		Ingénieur territorial "Biodiversité"	Biodiversité		35h CDD
B		Technicien principal de 2ème classe	Technique 75 % - SPANC 25 %	35h	
B		Technicien territorial "Randonnées mobilités"	Randonnée / Mobilité		35h CDD
B		Technicien territorial	Administratif		35h CDD
C		Adjoint technique principal de 2ème classe	Centre loisirs		NP 35h
C		Agent de maîtrise	Centre loisirs	35 h	
C		Adjoint technique territorial	Bâtiment		NP 35h
C		Adjoint technique territorial	Bâtiment	35h	
C		Adjoint technique territorial ( création du 01/04/2026)	Entretien des locaux		26h CDD
C		Adjoint technique territorial ( création du 01/04/2026)	Entretien des locaux		26h CDD
C		Adjoint technique territorial ( création du 01/04/2026)	Entretien des locaux		27h CDD
TOTAL de A	1				
TOTAL de B	3				
TOTAL de C	5				
TOTAL	9				
NP	2				
<b>Filière administrative "Déchets ménagers"</b>					
B		Rédacteur	Collecte déchets ménagers		35h CDI
C		Adjoint administratif principal de 1ère classe	Collecte déchets ménagers	35h	
C		Adjoint administratif principal de 2ème classe (Supprimer à compter du 15 mars 2026)	Collecte déchets ménagers		NP 35h
C		Adjoint administratif territorial	Collecte déchets ménagers		NP 35h
C		Adjoint administratif territorial	Collecte déchets ménagers		35h CDD
TOTAL de A	0				
TOTAL de B	1				
TOTAL de C	2				
TOTAL	3				
NP	1				
<b>Filière technique "Déchets ménagers"</b>					
C		Adjoint technique territorial	Collecte déchets ménagers	35h	35h CDD
C		Adjoint technique territorial	Collecte déchets ménagers	35h	
C		Adjoint technique territorial	Collecte déchets ménagers		35h CDD
C		Adjoint technique territorial	Collecte déchets ménagers		35h CDD
C		Adjoint technique territorial	Collecte déchets ménagers		35h CDI
C		Adjoint technique territorial	Collecte déchets ménagers	35h	
C		Adjoint technique territorial	Collecte déchets ménagers		
C		Adjoint technique territorial	Collecte déchets ménagers	35h	
C		Adjoint technique territorial	Collecte déchets ménagers		35h CDD
TOTAL de A	0				
TOTAL de B	0				
TOTAL de C	9				
TOTAL	9				
NP	0				
<b>Filière technique SPANC</b>					
C		Adjoint technique principal de 1ère classe - (Création à compter du 15 mars 2026)	SPANC		35h CDD
C		Adjoint technique territorial ( à supprimer à compter du 15 mars 2026)	SPANC		NP 35h
TOTAL de A	0				
TOTAL de B	0				
TOTAL de C	1				
TOTAL	1				
NP	0				

Total emplois	64
Total NP	12